

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 04669

Numéro SIREN : 552 002 255

Nom ou dénomination : SARIA

Ce dépôt a été enregistré le 02/05/2023 sous le numéro de dépôt 9562

Bilan - Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	5 720 015	5 409 924	310 091	647 864
Fonds commercial	17 819 645	17 819 645		
Autres immobilisations incorporelles	71 575	71 575		
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	48 836 276	26 211 385	22 624 891	23 659 813
Constructions	111 001 969	75 973 013	35 028 956	30 399 884
Installations techniques, matériel, outillage	1 179 243	920 357	258 886	239 781
Autres immobilisations corporelles	3 012 640	2 298 049	714 591	697 978
Immobilisations en cours	1 371 950		1 371 950	7 144 473
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	106 007 255	25 391 774	80 615 481	78 238 405
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	85 296	85 296		
Autres immobilisations financières	216 566		216 566	216 566
ACTIF IMMOBILISE	295 322 430	154 181 018	141 141 412	141 244 765
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	793 224		793 224	714 392
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 876 720		1 876 720	
Avances et acomptes versés sur commandes	2 134 697		2 134 697	91 053
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	15 907 966	355 684	15 552 282	17 784 637
Autres créances	70 199 701	9 966 640	60 233 061	45 786 050
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	2 654 199		2 654 199	2 456 806
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	605 192		605 192	421 083
ACTIF CIRCULANT	94 171 699	10 322 324	83 849 375	67 254 020
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	80 203		80 203	121 559
TOTAL GENERAL	389 574 332	164 503 342	225 070 990	208 620 344

C. DESAICHE

Bilan - Passif

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel (dont versé : 42 000 000)	42 000 000	42 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	4 200 000	4 200 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	-10 808 034	8 189 351
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	30 064 300	-18 997 385
Subventions d'investissement		7 894
Provisions réglementées	150 397	164 990
CAPITAUX PROPRES	65 606 663	35 564 850
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	3 195 140	3 791 306
Provisions pour charges	14 951 838	12 444 585
PROVISIONS	18 146 978	16 235 891
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	50 000 000	50 000 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	315 469	17 461
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	10 035 075	15 035 075
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 504	1 504
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 049 546	18 321 436
Dettes fiscales et sociales	7 133 521	4 973 054
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	701 693	1 668 216
Autres dettes	51 070 999	66 787 731
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	9 543	15 126
DETTES	141 317 350	156 819 604
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	225 070 990	208 620 344

Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises	13 653 430	53 545 602	67 199 033	49 617 907
Production vendue de biens				
Production vendue de services	52 006 196	281 608	52 287 804	48 914 088
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	65 659 627	53 827 210	119 486 836	98 531 995
Production stockée				
Production immobilisée			19 751	225 228
Subventions d'exploitation				27 307
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			398 799	460 446
Autres produits			61 315	91 946
PRODUITS D'EXPLOITATION			119 966 701	99 336 923
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			68 897 357	50 047 863
Variation de stock (marchandises)			-1 955 552	7 890
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			1 901 810	7 423
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			24 721 334	26 966 854
Impôts, taxes et versements assimilés			1 896 897	3 063 270
Salaires et traitements			10 934 657	8 581 929
Charges sociales			5 038 468	4 044 570
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 429 564	6 668 913
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			134 034	1 017
Dotations aux provisions			536 266	240 919
Autres charges			272 881	829 000
CHARGES D'EXPLOITATION			118 807 716	100 459 647
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 158 985	-1 122 724
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			30 806 331	5 227 177
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			462 357	474 253
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			1 574 480	115 880
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			32 843 168	5 817 310
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			5 637 440	21 320 680
Intérêts et charges assimilées			890 536	948 103
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			6 527 976	22 268 783
RESULTAT FINANCIER			26 315 192	-16 451 472
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			27 474 177	-17 574 196

Compte de résultat

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		18 510
Produits exceptionnels sur opérations en capital	74 093	129 587
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	1 151 374	62 668
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 225 466	210 764
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	29	318
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	341 066	225 498
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	540 615	1 204 777
CHARGES EXCEPTIONNELLES	881 709	1 430 594
RESULTAT EXCEPTIONNEL	343 757	-1 219 830
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	34 986	39 045
Impôts sur les bénéfices	-2 281 352	164 314
TOTAL DES PRODUITS	154 035 335	105 364 997
TOTAL DES CHARGES	123 971 036	124 362 382
BENEFICE OU PERTE	30 064 300	-18 997 385

Faits Majeurs de l'Exercice

Nous rappelons que SARIA est un groupe industriel intervenant dans la collecte, le traitement et la valorisation des coproduits animaux et matières organiques. La société a plusieurs activités, dont les activités C1-C2, les activités C3 (C3 carné sec et humide, poisson) et les activités bio-déchets (collecte et valorisation de matières organiques et huiles alimentaires usagées).

Situation et résultat de la société au cours de l'exercice écoulé :
L'exercice écoulé a été marqué par :

1. Le Groupe

Une nouvelle organisation « 3 divisions 1 groupe », a été mise en place en cours d'année 2021, se traduisant, pour le périmètre français de SARIA, par la répartition des activités en deux branches :

- Petfood & Feed,
- Organics 2 Power (Secanim et Refood).

A cette occasion, de nouvelles règles de gouvernance ont été adoptées (formalisées par des modifications statutaires et l'établissement d'un règlement interne), accompagnées par des changements dans la gouvernance SARIA SAS devenant Directeur Général Corporate.

L'année 2021 a été globalement marquée par des résultats très positifs, portés par une hausse significative du prix de vente des produits finis, eux-mêmes portés par une forte hausse du coût des matières premières dans le contexte de reprise internationale observé courant 2021.

a. Les activités C1/C2

On peut noter sur l'année 2021 :

- Des chiffres d'affaires de l'activité stables ou en légère augmentation ;
- Une augmentation du résultat net des sociétés SECANIM BRETAGNE, SECANIM CENTRE et SECANIM SUD-EST ;
- L'arrêt de l'activité cuirs de la filiale SARVAL-RHONE CUIRS ;
- L'appel d'offres des ATM au terme duquel SECANIM a étendu sa zone de chalandise.

b. Les activités C3

On peut noter sur l'année 2021 :

- Concernant les filiales de l'activité « wet petfood » : des chiffres d'affaires stables et, sur la quasi-totalité des entités, des résultats nets en hausse ;
- Concernant les filiales de l'activité volaille : des chiffres d'affaires stables par rapport à l'exercice précédent et, sur la quasi-totalité des entités, une augmentation importante des résultats nets (à l'exception notable de STANVEN SN),
- Concernant les filiales de l'activité porc : un chiffre d'affaires stable et une augmentation significative du résultat net ;
- Concernant les filiales de l'activité poisson : une stabilité du chiffre d'affaires et une augmentation importante du résultat net.

c. Activité bio-déchets

On peut noter sur l'année 2021 :

- Des chiffres d'affaires plus ou moins stables ;
- Une activité toujours en perte ;
- Le lancement d'une réorganisation industrielle et commerciale (« projet Refood ») ;
- Le rachat par SARIA de la totalité des actions détenues par la société SOFIPROTEOL dans BIOGASYL SAS, soit 936 actions, à l'effet du 27 janvier 2021 ;
- Le rachat par SARIA des actions détenues par la CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS dans la société BIONERVAL HAUTS-DE-FRANCE, soit 92 332 actions, en date du 12 mars 2021.

Faits Majeurs de l'Exercice

2. La société SARIA SAS

A effet du 30 janvier 2021, les mandats des membres du directoire de Monsieur Jean-Yves BORDAS, Madame Nathalie PIERRE et Monsieur Eric MIGNOT ont été renouvelés, pour une durée de 3 ans.

SARIA a acquis la totalité des actions détenues par la société SOFIPROTEOL dans la société BIOGASYL, soit 936 actions, en date du 27 janvier 2021, portant ainsi son taux de détention à 85 % du capital et des droits de vote.

SARIA a acquis la totalité des actions détenues par la CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS dans la société BIONERVAL HAUTS-DE-FRANCE, soit 92 332 actions, en date du 12 mars 2021. Suite à cette opération, SARIA détient 100 % du capital et des droits de vote de BIONERVAL HAUTS-DE-FRANCE.

A noter la décision de l'arrêt de l'activité cuirs de SARVAL-RHONE CUIRS, notifiée aux salariés le 1^{er} avril 2021, ainsi que celle de notre filiale STANVEN SN, notifiée aux salariés fin avril 2021.

A effet du 31 décembre 2021, Monsieur Jean-Yves BORDAS et Monsieur Romain GUYON ont démissionné de leurs mandats respectifs de membres du Directoire et Monsieur Franz Bernhard THIER a démissionné de son mandat de membre du Conseil de Surveillance.

La crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 a eu des impacts très limités sur notre activité.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

A compter du 1^{er} janvier 2022, SARIA a démissionné de ses fonctions de Président de l'ensemble des sociétés du Groupe et été remplacée par les sociétés PETFOOD & FEED MANAGEMENT et ORGANICS2POWER MANAGEMENT, pour une durée indéterminée, dans lesquelles elle a pris le mandat de Directeur Général Corporate.

L'Associé Unique a adopté, par décision du 13 décembre 2021, le texte des nouveaux statuts de la société, à effet du 1^{er} janvier 2022.

A compter du 1^{er} janvier 2022, Dr Peter HILL a été nommé membre du Conseil de Surveillance, en remplacement de Monsieur Franz Bernhard THIER, pour la durée restant de son mandat.

A effet du 1^{er} janvier 2022 également, Monsieur Jean-Baptiste ECKERT et Monsieur Jean-Marie BOCHER ont été nommés membre du Directoire, pour une durée de 3 ans.

A effet du 30 janvier 2022, Madame Nathalie PIERRE a démissionné de son mandat de membre du Directoire et a été remplacée par Monsieur Jean-François CURE, pour la durée restante de son mandat.

Le 3 février 2022, les sociétés AIRAS 13 et AIRAS 14 ont été constituées en support de tout projet futur.

Le déclenchement du conflit entre l'Ukraine et la Russie à compter du 24 février 2022 aura, du fait de ses impacts géopolitiques et économiques mondiaux, d'inévitables conséquences sur notre activité. La société, n'ayant pas d'activité dans cette zone géographique, n'est pas directement concernée mais constate à ce jour, que les conséquences de cette crise portent sur une augmentation importante des prix de l'énergie et des effets de l'inflation. Les effets de la hausse des prix de l'énergie sont contenus, au moins en partie et pour l'année en cours, du fait de contrats de couverture anticipés.

Une enquête par l'Autorité de la concurrence sur les conditions de cessions et d'acquisitions de fonds de commerce en 2015 est en cours. A noter que, dans ce cadre, une notification de griefs a été adressée fin avril 2022 à la société.

Règles et méthodes comptables

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Les comptes annuels ont été arrêtés le 24 juin 2022 par le Président.

Les comptes annuels de l'exercice 2021 sont présentés conformément aux prescriptions du PCG et selon la méthode des coûts historiques.

Les principes comptables de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, d'indépendance des exercices ont été respectés.

Aucune des conventions utilisées n'est apparue impropre à donner une image fidèle du patrimoine et des résultats de la société.

Les quotas de gaz à effet de serre étaient jusqu'au 31 décembre 2012 comptabilisés en immobilisations incorporelles ; à compter de l'exercice 2013, selon le règlement n°2012-03 de l'ANC en date du 4 octobre 2012 ils ont été reclassés dans les comptes de stocks.

Nous disposions de 143987 quotas en début 2021.

99585 quotas ont été transférés aux filiales pour faire face à leurs restitutions 2021 opérées en mars 2022. Le solde à reporter sur l'exercice 2022 est donc de 79797.

Immobilisations Incorporelles, Fonds Commerciaux

Les fonds commerciaux figurant au bilan sont des fonds acquis ou des fonds reçus lors des opérations de fusions.

Lors de l'acquisition de brevets ou de fonds commerciaux non protégés, ceux-ci font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée de cinq ans. S'agissant des fonds commerciaux issus de fusions, ils sont généralement dépréciés sur une période de quinze ans. Ces fonds commerciaux sont amortis ou dépréciés en totalité.

Immobilisations corporelles

Lors de leur entrée dans le patrimoine de l'entreprise, les immobilisations sont enregistrées soit à leur coût d'acquisition pour celles acquises à titre onéreux, soit à leur valeur d'apport, soit à leur coût de production pour celles produites par l'entreprise. Ces coûts comprennent la valeur des immobilisations en question ainsi que les coûts accessoires d'achat et les prestations d'ingénierie liées à la mise en place et au suivi des projets.

Les amortissements sont calculés sur la durée probable d'utilisation effective des biens, suivant le mode linéaire. Un amortissement dérogatoire est constaté pour la différence avec l'amortissement fiscal.

Les durées d'amortissements retenues pour les autres catégories d'immobilisations sont les suivantes:

*	Constructions	====>	Linéaires de 15 à 20 ans
*	Coûts de démantèlement	====>	Linéaires de 10 à 20 ans
*	Agencements	====>	Linéaires sur 10 ans
*	Matériel Roulant	====>	Linéaires de 4 à 5 ans
*	Autres	====>	Linéaires de 2 à 10 ans

Par ailleurs, s'il existe un indice de perte de valeur à la clôture, la société procède à un test de dépréciation, elle compare ainsi la valeur nette comptable de l'actif immobilisé à sa valeur actuelle qui est la plus élevée de la valeur vénale (valeur de marché) et de la valeur d'usage (calculée d'après les flux de trésorerie).

Elle constate le cas échéant la dépréciation correspondante.

Immobilisations Financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Toutefois, lorsque la quote-part détenue par la société dans les capitaux propres d'une participation est inférieure au prix d'acquisition, une provision correspondante à cette différence est constituée si les perspectives probables d'évolution ou la valeur vénale de la filiale le justifient.

Règles et méthodes comptables

Amortissement dérogatoire

En complément, un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions réglementées, est constaté à chaque fois que les durées d'amortissement fiscalement admises sont inférieures aux durées d'utilisation comptables.

Stocks

Les marchandises, les matières premières et les matières consommables sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les frais financiers sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les produits fabriqués sont valorisés à un coût moyen estimé par la direction et toujours inférieur au prix de vente.

Les stocks de matériel et de consommables sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré. Des facteurs de détérioration et d'obsolescence sont notamment pris en compte pour l'estimation de la valeur recouvrable.

Créances clients et dettes fournisseurs

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Des dépréciations sont comptabilisées pour tenir compte du risque de non-recouvrement éventuel.

Il existe deux types de dépréciations clients : (1) - les dépréciations individuelles liées à un risque spécifique (2) - les dépréciations statistiques en fonction de l'ancienneté de la créance : entre 6 mois et 1 an de retard la créance est dépréciée à 50%. Au delà de 1 an, la créance est dépréciée à 100%

Disponibilités

Les disponibilités sont évalués à leur valeur nominale.

Honoraires CAC

Le montant des honoraires CAC s'élève à 45 K€ au titre de l'année 2021.

Ecarts de conversion et couverture du risque de change

Les dettes et créances libellées en monnaies étrangères ont fait l'objet d'une actualisation au 31 décembre 2021, conformément aux règles en vigueur.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan à leur valeur de souscription.

Les premières entrées sont les premières cédées.

Provisions pour risques et charges

Les provisions sont constituées lorsque la société a une obligation actuelle résultant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de cette obligation peut être estimé de façon raisonnable.

Les indemnités de départ en retraite ainsi que les gratifications versées à l'occasion des remises de médailles du travail, calculées suivant des méthodes statistiques, ont été constatées en provisions pour charges.

La méthode actuarielle utilisée pour cette évaluation est la « méthode des Unités de Crédit Projetées – Projected Unit Credit method » avec répartition des droits au prorata des droits au terme.

Pour faire face à ses obligations environnementales, notre société a constaté dans ces comptes, une provision pour coûts de démantèlement des sites classés.

Le calcul de cette provision se base sur la valeur brute des immobilisations susceptibles d'être démantelées.

A la suite d'études statistiques sur les coûts de démantèlement nous avons retenu un taux de 9,66%.

Le montant de cette provisions mise à jour en 2021 s'élève à 13 014 k€ à la clôture de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Provisions réglementées

La contrepartie des provisions réglementées constatées au titre des amortissements dérogatoires est comptabilisée en résultat exceptionnel, aux postes « Dotations/Reprises aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions ».

Exemption de consolidation

Conformément à l'article 357-2 de la loi du 24 Juillet 1966 et à l'article 248-13 du décret du 23 mars 1967, la société est exemptée, en tant que mère de sous groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe.

En effet,

* Ni un, ni plusieurs actionnaires représentant au moins un dixième du capital social ne se sont opposés à cette exemption ;

* La société est sous le contrôle d'une entreprise RETHMANN SE & CO. KG - Werner Stasse 95 - 59379 SELM qui inclut, selon la méthode de l'intégration globale, les comptes individuels de la société dans ses états financiers consolidés. En outre, sont respectivement intégrés globalement ou mis en équivalence par la société RETHMANN SE & CO. KG, les comptes individuels des entreprises contrôlées par la société ou sur lesquelles elle exerce une influence notable ;

* Les comptes consolidés sont certifiés et mis à la disposition des actionnaires de la société, en même temps que ses comptes individuels (et autres documents) avant l'assemblée générale devant les approuver.

Le montant des transferts de charge d'exploitation s'élève à 94K€ au titre de l'année 2021.

FISCALITE

Intégration fiscale

La société SARIA S.A.S. est mère du groupe d'intégration fiscale.

Le résultat fiscal des filiales appartenant au périmètre d'intégration fiscale est déterminé comme si elles étaient imposées séparément, et, de ce fait elles versent à SARIA S.A.S. les acomptes, le solde d'impôt sur les sociétés et les contributions additionnelles comme si s n'appartenaient pas à ce périmètre d'intégration fiscale.

Il s'en suit notamment que le déficit fiscal subi au cours d'un exercice, est reportable dans les conditions de droit commun, et viendra s'imputer sur le bénéfice fiscal dégagé pendant les exercices futurs.

En cas de sortie du groupe d'intégration fiscale, la société intégrante sera seule redevable de l'impôt supplémentaire qu'elle aura éventuellement à acquitter.

La société présente un résultat fiscal de 3 644 074€ pour l'exercice 2021.

Règles et méthodes comptables

TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

La société n'a conclu aucune convention tombant sous l'obligation de mention dans l'annexe prévue par les articles R. 123-197-1 et R. 123-198 du Code de commerce.

SARIA SAS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2021)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

A l'associé unique
SARIA SAS
24 Rue Martre
92110 CLICHY

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SARIA SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société évalue annuellement ses immobilisations financières et participations selon la méthode décrite dans le paragraphe « Immobilisations financières » de la note « règles et méthodes comptables » de l'annexe. Nous avons revu l'approche utilisée par la société et sur la base des éléments disponibles, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues.

Vérifications spécifiques

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons qu'en raison de la réception tardive de certains documents, nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais prévus par la loi.

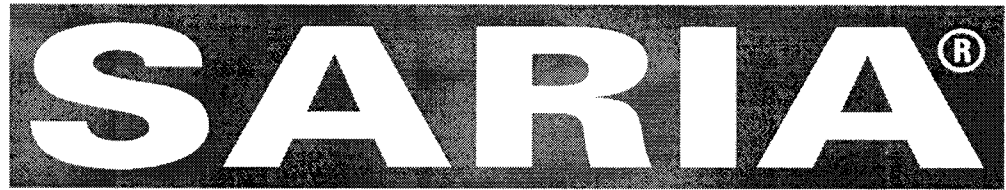
Fait à Neuilly-sur-Seine, le 1er juillet 2022

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

MATTHIAS
BARNERT

Signature numérique
de MATTHIAS
BARNERT
Date : 2022.07.01
16:50:47 +02'00'

Matthias Barnert



SARIA SAS

24 rue Martre

92110 CLICHY-LA-GARENNE

Annexe

Au : 31 décembre 2021

SOMMAIRE

Comptes annuels

Bilan - Actif	2
Bilan - Passif	3
Compte de résultat	4

Annexes

Faits Majeurs de l'Exercice	6
Règles et méthodes comptables	8

Informations sur Bilan et Résultat

Actif immobilisé	12
Amortissements	13
Provisions et dépréciations	14
Créances et dettes	15
Eléments concernant les entreprises liées	16
Produits à recevoir	17
Charges à payer	18
Charges et produits constatés d'avance	20
Composition du capital social	21
Variation des capitaux propres	22
Charges et produits exceptionnels	23
Répartition de l'impôt sur les bénéfices	24

Engagements Financiers, Autres Informations

Engagements hors Bilan	25
Effectif moyen	26
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société	27
Accroissements & Allègements	28
Filiales et participations	29
Incidences des évaluations fiscales dérogatoires	30
Ventilation du chiffre d'affaires	31

Bilan - Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	5 720 015	5 409 924	310 091	647 864
Fonds commercial	17 819 645	17 819 645		
Autres immobilisations incorporelles	71 575	71 575		
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	48 836 276	26 211 385	22 624 891	23 659 813
Constructions	111 001 969	75 973 013	35 028 956	30 399 884
Installations techniques, matériel, outillage	1 179 243	920 357	258 886	239 781
Autres immobilisations corporelles	3 012 640	2 298 049	714 591	697 978
Immobilisations en cours	1 371 950		1 371 950	7 144 473
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	106 007 255	25 391 774	80 615 481	78 238 405
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	85 296	85 296		
Autres immobilisations financières	216 566		216 566	216 566
ACTIF IMMOBILISE	295 322 430	154 181 018	141 141 412	141 244 765
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	793 224		793 224	714 392
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 876 720		1 876 720	
Avances et acomptes versés sur commandes	2 134 697		2 134 697	91 053
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	15 907 966	355 684	15 552 282	17 784 637
Autres créances	70 199 701	9 966 640	60 233 061	45 786 050
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	2 654 199		2 654 199	2 456 806
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	605 192		605 192	421 083
ACTIF CIRCULANT	94 171 699	10 322 324	83 849 375	67 254 020
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	80 203		80 203	121 559
TOTAL GENERAL	389 574 332	164 503 342	225 070 990	208 620 344

Bilan - Passif

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel (dont versé : 42 000 000)	42 000 000	42 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	4 200 000	4 200 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	-10 808 034	8 189 351
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	30 064 300	-18 997 385
Subventions d'investissement		7 894
Provisions réglementées	150 397	164 990
CAPITAUX PROPRES	65 606 663	35 564 850
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	3 195 140	3 791 306
Provisions pour charges	14 951 838	12 444 585
PROVISIONS	18 146 978	16 235 891
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	50 000 000	50 000 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	315 469	17 461
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	10 035 075	15 035 075
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 504	1 504
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 049 546	18 321 436
Dettes fiscales et sociales	7 133 521	4 973 054
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	701 693	1 668 216
Autres dettes	51 070 999	66 787 731
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	9 543	15 126
DETTES	141 317 350	156 819 604
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	225 070 990	208 620 344

Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises	13 653 430	53 545 602	67 199 033	49 617 907
Production vendue de biens				
Production vendue de services	52 006 196	281 608	52 287 804	48 914 088
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	65 659 627	53 827 210	119 486 836	98 531 995
Production stockée				
Production immobilisée			19 751	225 228
Subventions d'exploitation				27 307
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			398 799	460 446
Autres produits			61 315	91 946
PRODUITS D'EXPLOITATION			119 966 701	99 336 923
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			68 897 357	50 047 863
Variation de stock (marchandises)			-1 955 552	7 890
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			1 901 810	7 423
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			24 721 334	26 966 854
Impôts, taxes et versements assimilés			1 896 897	3 063 270
Salaires et traitements			10 934 657	8 581 929
Charges sociales			5 038 468	4 044 570
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 429 564	6 668 913
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			134 034	1 017
Dotations aux provisions			536 266	240 919
Autres charges			272 881	829 000
CHARGES D'EXPLOITATION			118 807 716	100 459 647
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 158 985	-1 122 724
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			30 806 331	5 227 177
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			462 357	474 253
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			1 574 480	115 880
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			32 843 168	5 817 310
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			5 637 440	21 320 680
Intérêts et charges assimilées			890 536	948 103
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			6 527 976	22 268 783
RESULTAT FINANCIER			26 315 192	-16 451 472
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			27 474 177	-17 574 196

Compte de résultat

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		18 510
Produits exceptionnels sur opérations en capital	74 093	129 587
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	1 151 374	62 668
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 225 466	210 764
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	29	318
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	341 066	225 498
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	540 615	1 204 777
CHARGES EXCEPTIONNELLES	881 709	1 430 594
RESULTAT EXCEPTIONNEL	343 757	-1 219 830
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	34 986	39 045
Impôts sur les bénéfices	-2 281 352	164 314
TOTAL DES PRODUITS	154 035 335	105 364 997
TOTAL DES CHARGES	123 971 036	124 362 382
BENEFICE OU PERTE	30 064 300	-18 997 385

Faits Majeurs de l'Exercice

Nous rappelons que SARIA est un groupe industriel intervenant dans la collecte, le traitement et la valorisation des coproduits animaux et matières organiques. La société a plusieurs activités, dont les activités C1-C2, les activités C3 (C3 carné sec et humide, poisson) et les activités bio-déchets (collecte et valorisation de matières organiques et huiles alimentaires usagées).

Situation et résultat de la société au cours de l'exercice écoulé :

L'exercice écoulé a été marqué par :

1. Le Groupe

Une nouvelle organisation « 3 divisions 1 groupe », a été mise en place en cours d'année 2021, se traduisant, pour le périmètre français de SARIA, par la répartition des activités en deux branches :

- Petfood & Feed,
- Organics 2 Power (Secanim et Refood).

A cette occasion, de nouvelles règles de gouvernance ont été adoptées (formalisées par des modifications statutaires et l'établissement d'un règlement interne), accompagnées par des changements dans la gouvernance SARIA SAS devenant Directeur Général Corporate.

L'année 2021 a été globalement marquée par des résultats très positifs, portés par une hausse significative du prix de vente des produits finis, eux-mêmes portés par une forte hausse du coût des matières premières dans le contexte de reprise internationale observé courant 2021.

a. Les activités C1/C2

On peut noter sur l'année 2021 :

- Des chiffres d'affaires de l'activité stables ou en légère augmentation ;
- Une augmentation du résultat net des sociétés SECANIM BRETAGNE, SECANIM CENTRE et SECANIM SUD-EST ;
- L'arrêt de l'activité cuirs de la filiale SARVAL-RHONE CUIRS ;
- L'appel d'offres des ATM au terme duquel SECANIM a étendu sa zone de chalandise.

b. Les activités C3

On peut noter sur l'année 2021 :

- Concernant les filiales de l'activité « wet petfood » : des chiffres d'affaires stables et, sur la quasi-totalité des entités, des résultats nets en hausse ;
- Concernant les filiales de l'activité volaille : des chiffres d'affaires stables par rapport à l'exercice précédent et, sur la quasi-totalité des entités, une augmentation importante des résultats nets (à l'exception notable de STANVEN SN),
- Concernant les filiales de l'activité porc : un chiffre d'affaires stable et une augmentation significative du résultat net ;
- Concernant les filiales de l'activité poisson : une stabilité du chiffre d'affaires et une augmentation importante du résultat net.

c. Activité bio-déchets

On peut noter sur l'année 2021 :

- Des chiffres d'affaires plus ou moins stables ;
- Une activité toujours en perte ;
- Le lancement d'une réorganisation industrielle et commerciale (« projet Refood ») ;
- Le rachat par SARIA de la totalité des actions détenues par la société SOFIPROTEOL dans BIOGASYL SAS, soit 936 actions, à l'effet du 27 janvier 2021 ;
- Le rachat par SARIA des actions détenues par la CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS dans la société BIONERVAL HAUTS-DE-FRANCE, soit 92 332 actions, en date du 12 mars 2021.

Faits Majeurs de l'Exercice

2. La société SARIA SAS

A effet du 30 janvier 2021, les mandats des membres du directoire de Monsieur Jean-Yves BORDAS, Madame Nathalie PIERRE et Monsieur Eric MIGNOT ont été renouvelés, pour une durée de 3 ans.

SARIA a acquis la totalité des actions détenues par la société SOFIPROTEOL dans la société BIOGASYL, soit 936 actions, en date du 27 janvier 2021, portant ainsi son taux de détention à 85 % du capital et des droits de vote.

SARIA a acquis la totalité des actions détenues par la CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS dans la société BIONERVAL HAUTS-DE-FRANCE, soit 92 332 actions, en date du 12 mars 2021. Suite à cette opération, SARIA détient 100 % du capital et des droits de vote de BIONERVAL HAUTS-DE-FRANCE.

A noter la décision de l'arrêt de l'activité cuirs de SARVAL-RHONE CUIRS, notifiée aux salariés le 1^{er} avril 2021, ainsi que celle de notre filiale STANVEN SN, notifiée aux salariés fin avril 2021.

A effet du 31 décembre 2021, Monsieur Jean-Yves BORDAS et Monsieur Romain GUYON ont démissionné de leurs mandats respectifs de membres du Directoire et Monsieur Franz Bernhard THIER a démissionné de son mandat de membre du Conseil de Surveillance.

La crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 a eu des impacts très limités sur notre activité.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

A compter du 1^{er} janvier 2022, SARIA a démissionné de ses fonctions de Président de l'ensemble des sociétés du Groupe et été remplacée par les sociétés PETFOOD & FEED MANAGEMENT et ORGANICS2POWER MANAGEMENT, pour une durée indéterminée, dans lesquelles elle a pris le mandat de Directeur Général Corporate.

L'Associé Unique a adopté, par décision du 13 décembre 2021, le texte des nouveaux statuts de la société, à effet du 1^{er} janvier 2022.

A compter du 1^{er} janvier 2022, Dr Peter HILL a été nommé membre du Conseil de Surveillance, en remplacement de Monsieur Franz Bernhard THIER, pour la durée restant de son mandat.

A effet du 1^{er} janvier 2022 également, Monsieur Jean-Baptiste ECKERT et Monsieur Jean-Marie BOCHER ont été nommés membre du Directoire, pour une durée de 3 ans.

A effet du 30 janvier 2022, Madame Nathalie PIERRE a démissionné de son mandat de membre du Directoire et a été remplacée par Monsieur Jean-François CURE, pour la durée restante de son mandat.

Le 3 février 2022, les sociétés AIRAS 13 et AIRAS 14 ont été constituées en support de tout projet futur.

Le déclenchement du conflit entre l'Ukraine et la Russie à compter du 24 février 2022 aura, du fait de ses impacts géopolitiques et économiques mondiaux, d'inévitables conséquences sur notre activité. La société, n'ayant pas d'activité dans cette zone géographique, n'est pas directement concernée mais constate à ce jour, que les conséquences de cette crise portent sur une augmentation importante des prix de l'énergie et des effets de l'inflation. Les effets de la hausse des prix de l'énergie sont contenus, au moins en partie et pour l'année en cours, du fait de contrats de couverture anticipés.

Une enquête par l'Autorité de la concurrence sur les conditions de cessions et d'acquisitions de fonds de commerce en 2015 est en cours. A noter que, dans ce cadre, une notification de griefs a été adressée fin avril 2022 à la société.

Règles et méthodes comptables

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Les comptes annuels ont été arrêtés le 24 juin 2022 par le Président.

Les comptes annuels de l'exercice 2021 sont présentés conformément aux prescriptions du PCG et selon la méthode des coûts historiques.

Les principes comptables de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, d'indépendance des exercices ont été respectés.

Aucune des conventions utilisées n'est apparue impropre à donner une image fidèle du patrimoine et des résultats de la société.

Les quotas de gaz à effet de serre étaient jusqu'au 31 décembre 2012 comptabilisés en immobilisations incorporelles ; à compter de l'exercice 2013, selon le règlement n°2012-03 de l'ANC en date du 4 octobre 2012 ils ont été reclassés dans les comptes de stocks.

Nous disposons de 143987 quotas en début 2021.

99585 quotas ont été transférés aux filiales pour faire face à leurs restitutions 2021 opérées en mars 2022.

Le solde à reporter sur l'exercice 2022 est donc de 79797.

Immobilisations Incorporelles, Fonds Commerciaux

Les fonds commerciaux figurant au bilan sont des fonds acquis ou des fonds reçus lors des opérations de fusions.

Lors de l'acquisition de brevets ou de fonds commerciaux non protégés, ceux-ci font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée de cinq ans. S'agissant des fonds commerciaux issus de fusions, ils sont généralement dépréciés sur une période de quinze ans.

Ces fonds commerciaux sont amortis ou dépréciés en totalité.

Immobilisations corporelles

Lors de leur entrée dans le patrimoine de l'entreprise, les immobilisations sont enregistrées soit à leur coût d'acquisition pour celles acquises à titre onéreux, soit à leur valeur d'apport, soit à leur coût de production pour celles produites par l'entreprise. Ces coûts comprennent la valeur des immobilisations en question ainsi que les coûts accessoires d'achat et les prestations d'ingénierie liées à la mise en place et au suivi des projets.

Les amortissements sont calculés sur la durée probable d'utilisation effective des biens, suivant le mode linéaire. Un amortissement dérogatoire est constaté pour la différence avec l'amortissement fiscal.

Les durées d'amortissements retenues pour les autres catégories d'immobilisations sont les suivantes:

*	Constructions	====>	Linéaires de 15 à 20 ans
*	Coûts de démantèlement	====>	Linéaires de 10 à 20 ans
*	Agencements	====>	Linéaires sur 10 ans
*	Matériel Roulant	====>	Linéaires de 4 à 5 ans
*	Autres	====>	Linéaires de 2 à 10 ans

Par ailleurs, s'il existe un indice de perte de valeur à la clôture, la société procède à un test de dépréciation, elle compare ainsi la valeur nette comptable de l'actif immobilisé à sa valeur actuelle qui est la plus élevée de la valeur vénale (valeur de marché) et de la valeur d'usage (calculée d'après les flux de trésorerie).

Elle constate le cas échéant la dépréciation correspondante.

Immobilisations Financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Toutefois, lorsque la quote-part détenue par la société dans les capitaux propres d'une participation est inférieure au prix d'acquisition, une provision correspondante à cette différence est constituée si les perspectives probables d'évolution ou la valeur vénale de la filiale le justifient.

Règles et méthodes comptables

Amortissement dérogatoire

En complément, un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions réglementées, est constaté à chaque fois que les durées d'amortissement fiscalement admises sont inférieures aux durées d'utilisation comptables.

Stocks

Les marchandises, les matières premières et les matières consommables sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les frais financiers sont toujours exclus de la valorisation des stocks. Les produits fabriqués sont valorisés à un coût moyen estimé par la direction et toujours inférieur au prix de vente. Les stocks de matériel et de consommables sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré. Des facteurs de détérioration et d'obsolescence sont notamment pris en compte pour l'estimation de la valeur recouvrable.

Créances clients et dettes fournisseurs

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Des dépréciations sont comptabilisées pour tenir compte du risque de non-recouvrement éventuel. Il existe deux types de dépréciations clients : (1) - les dépréciations individuelles liées à un risque spécifique (2) - les dépréciations statistiques en fonction de l'ancienneté de la créance : entre 6 mois et 1 an de retard la créance est dépréciée à 50%. Au delà de 1 an, la créance est dépréciée à 100%

Disponibilités

Les disponibilités sont évalués à leur valeur nominale.

Honoraires CAC

Le montant des honoraires CAC s'élève à 45 K€ au titre de l'année 2021.

Ecarts de conversion et couverture du risque de change

Les dettes et créances libellées en monnaies étrangères ont fait l'objet d'une actualisation au 31 décembre 2021, conformément aux règles en vigueur.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan à leur valeur de souscription. Les premières entrées sont les premières cédées.

Provisions pour risques et charges

Les provisions sont constituées lorsque la société a une obligation actuelle résultant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de cette obligation peut être estimé de façon raisonnable. Les indemnités de départ en retraite ainsi que les gratifications versées à l'occasion des remises de médailles du travail, calculées suivant des méthodes statistiques, ont été constatées en provisions pour charges.

La méthode actuarielle utilisée pour cette évaluation est la « méthode des Unités de Crédit Projetées – Projected Unit Credit method » avec répartition des droits au prorata des droits au terme.

Pour faire face à ses obligations environnementales, notre société a constaté dans ces comptes, une provision pour coûts de démantèlement des sites classés. Le calcul de cette provision se base sur la valeur brute des immobilisations susceptibles d'être démantelées. A la suite d'études statistiques sur les coûts de démantèlement nous avons retenu un taux de 9,66%. Le montant de cette provisions mise à jour en 2021 s'élève à 13 014 k€ à la clôture de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Provisions réglementées

La contrepartie des provisions réglementées constatées au titre des amortissements dérogatoires est comptabilisée en résultat exceptionnel, aux postes « Dotations/Reprises aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions ».

Exemption de consolidation

Conformément à l'article 357-2 de la loi du 24 Juillet 1966 et à l'article 248-13 du décret du 23 mars 1967, la société est exemptée, en tant que mère de sous groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe.

En effet,

- * Ni un, ni plusieurs actionnaires représentant au moins un dixième du capital social ne se sont opposés à cette exemption ;
- * La société est sous le contrôle d'une entreprise RETHMANN SE & CO. KG - Werner Stasse 95 - 59379 SELM qui inclut, selon la méthode de l'intégration globale, les comptes individuels de la société dans ses états financiers consolidés. En outre, sont respectivement intégrés globalement ou mis en équivalence par la société RETHMANN SE & CO. KG, les comptes individuels des entreprises contrôlées par la société ou sur lesquelles elle exerce une influence notable ;
- * Les comptes consolidés sont certifiés et mis à la disposition des actionnaires de la société, en même temps que ses comptes individuels (et autres documents) avant l'assemblée générale devant les approuver.

Le montant des transferts de charge d'exploitation s'élève à 94K€ au titre de l'année 2021.

FISCALITE

Intégration fiscale

La société SARIA S.A.S. est mère du groupe d'intégration fiscale.

Le résultat fiscal des filiales appartenant au périmètre d'intégration fiscale est déterminé comme si elles étaient imposées séparément, et, de ce fait elles versent à SARIA S.A.S. les acomptes, le solde d'impôt sur les sociétés et les contributions additionnelles comme si s n'appartenaient pas à ce périmètre d'intégration fiscale.

Il s'en suit notamment que le déficit fiscal subi au cours d'un exercice, est reportable dans les conditions de droit commun, et viendra s'imputer sur le bénéfice fiscal dégagé pendant les exercices futurs.

En cas de sortie du groupe d'intégration fiscale, la société intégrante sera seule redevable de l'impôt supplémentaire qu'elle aura éventuellement à acquitter.

La société présente un résultat fiscal de 3 644 074€ pour l'exercice 2021.

Règles et méthodes comptables

TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

La société n'a conclu aucune convention tombant sous l'obligation de mention dans l'annexe prévue par les articles R. 123-197-1 et R. 123-198 du Code de commerce.

Actif immobilisé

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	23 562 385		48 850
Terrains	48 403 954		544 689
Dont composants			
Constructions sur sol propre	72 019 594		6 230 518
Constructions sur sol d'autrui	1 475 766		296 630
Const. Install. générales, agenc., aménag.	29 412 031		2 453 617
Install. techniques, matériel et outillage ind.	1 096 896		97 443
Installations générales, agenc., aménag.	1 524		
Matériel de transport	1 137 188		8 000
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 785 050		351 437
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	7 144 473		1 068 168
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	162 476 477		11 050 502
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	103 630 179		2 377 076
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	301 861		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	103 932 041		2 377 076
TOTAL GENERAL	289 970 903		13 476 428

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			23 611 235	
Terrains		112 367	48 836 276	
Constructions sur sol propre		138 863	78 111 248	
Constructions sur sol d'autrui		563 731	1 208 664	
Constructions, installations générales, agenc.		183 591	31 682 057	
Installations techn., matériel et outillages ind.		15 096	1 179 243	
Installations générales, agencements divers			1 524	
Matériel de transport		169 823	975 365	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		100 738	2 035 750	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	6 840 691		1 371 950	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 840 691	1 284 210	165 402 079	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			106 007 255	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			301 861	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			106 309 116	
TOTAL GENERAL	6 840 691	1 284 210	295 322 430	

Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial	3 956 949			3 956 949
Autres immobilisations incorporelles	9 051 825	386 623	3 956 949	5 481 499
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 008 774	386 623	3 956 949	9 438 448
Terrains	24 744 141	1 543 150	82 221	26 205 070
Constructions sur sol propre	50 503 190	2 789 727	130 334	53 162 583
Constructions sur sol d'autrui	853 341	122 715	408 641	567 415
Constructions installations générales, agenc., aménag.	21 035 320	1 198 209	165 972	22 067 557
Installations techniques, matériel et outillage industriels	850 444	84 176	14 264	920 356
Installations générales, agenc. et aménag. divers	1 524			1 524
Matériel de transport	864 039	135 060	141 297	857 801
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 360 221	169 904	100 414	1 429 711
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	100 212 221	6 042 941	1 043 144	105 212 018
TOTAL GENERAL	109 264 046	6 429 564	5 000 093	114 650 466

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.		8 290			10 697		-2 407
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau		13 325			25 511		-12 186
Embal récup.							
CORPOREL.		21 615			36 208		-14 593
Acquis. titre							
TOTAL		21 615			36 208		-14 593

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	164 990	21 615	36 208	150 397
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	164 990	21 615	36 208	150 397
Provisions pour litiges	1 470 166	319 000	1 115 166	674 000
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	1 401 553	536 266		1 937 819
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	13 364 172	2 440 494	269 507	15 535 159
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	16 235 891	3 295 760	1 384 673	18 146 978
Dépréciations immobilisations incorporelles	13 862 696			13 862 696
Dépréciations immobilisations corporelles	122 327	110 779	42 319	190 787
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	25 391 774			25 391 774
Dépréciations autres immobilis. financières	85 296			85 296
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	221 650	134 034		355 684
Autres dépréciations	5 903 680	5 637 440	1 574 480	9 966 640
DEPRECIATIONS	45 587 422	5 882 253	1 616 799	49 852 876
TOTAL GENERAL	61 988 303	9 199 628	3 037 680	68 150 250
Dotations et reprises d'exploitation		670 300	305 156	
Dotations et reprises financières		5 637 440	1 574 480	
Dotations et reprises exceptionnelles		540 615	1 151 374	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	85 296	85 296	
Autres immobilisations financières	216 566	216 566	
Clients douteux ou litigieux	2 084	2 084	
Autres créances clients	15 905 882	15 486 389	419 493
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	14 030	14 030	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	14 265	14 265	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	2 356 662	2 356 662	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	65 160 309	65 160 309	
Débiteurs divers	2 654 435	2 654 435	
Charges constatées d'avance	605 192	605 192	
TOTAL GENERAL	87 014 720	86 595 227	419 493

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	50 000 000	50 000 000		
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	315 469	315 469		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	10 035 075	5 035 075	5 000 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	22 049 546	22 049 546		
Personnel et comptes rattachés	2 291 477	2 291 477		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 146 551	2 146 551		
Etat : impôt sur les bénéfices	1 866 372	1 866 372		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	540 622	540 622		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	288 499	288 499		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	701 693	701 693		
Groupe et associés	27 789 986	27 789 986		
Autres dettes	23 281 014	23 281 014		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	9 543	9 543		
TOTAL GENERAL	141 315 846	136 315 846	5 000 000	

Emprunts souscrits en cours d'exercice

9 450 000

Emprunts remboursés en cours d'exercice

14 450 000

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Eléments concernant les entreprises liées

Rubriques	Montant en K.E.
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>	
Avances & acomptes	-
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>	
Avances & acomptes	-
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>	
Participations (montant BRUT)	102 892
Créances rattachées à des participations	-
Prêts	-
<u>AVANCES & ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES</u>	
<u>CREANCES</u>	
Créances clients & comptes rattachés	10 898
Autres créances	53 274
Capital souscrit, appelé non versé	-
<u>DETTES</u>	
Emprunts obligataires	50 000
Emprunts & dettes financières divers	10 000
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	-
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	16 324
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés	-
Autres dettes	27 827
<u>CHARGES FINANCIERES</u>	
Intérêts & charges assimilées	879
<u>PRODUITS FINANCIERS</u>	
Produits de participations	29 810
Produits des créances	-
Intérêts	462

Produits à recevoir

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418101	Clients factures a etablr fra	35 846,04	80 004,00	-44 157,96
418102	Clients factures a etablr fra	2 817 544,26	619 999,43	2 197 544,83
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		2 853 390,30	700 003,43	2 153 386,87
AUTRES CREANCES				
409801	Frs avoirs a recevoir tiers	62 424,00	82 800,00	-20 376,00
428700	Personnel - autres dettes	360,00		360,00
438710	Indemnites journalieres S.S.	14 265,35	11 901,99	2 363,36
438720	Indemnites Mutuelle a recevoir	-35 160,22	-31 477,80	-3 682,42
448700	Etat - Produits a recevoir	-270,00	-270,00	
468700	Produits a recevoir	-41 641,00	-41 641,00	
468710	Assurances sinistre a recevoir	-260 525,44	-242 566,38	-17 959,06
TOTAL AUTRES CREANCES		-260 547,31	-221 253,19	-39 294,12
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		2 592 842,99	478 750,24	2 114 092,75

Charges à payer

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH				
408101	Frs fa a recevoir france tiers	1 921 514,64	1 390 048,54	531 466,10
408102	Frs fa a recevoir france inter	15 511,65	237,74	15 273,91
408106	Frs fa a recevoir cee interco	50 377,06	70 549,48	-20 172,42
408201	Frs fa a recevoir achats franc	366 016,58		366 016,58
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH		2 353 419,93	1 460 835,76	892 584,17
DETTES SUR IMMOBILISATIONS				
408401	Frs fa a recevoir immo france	359 793,60	10 652,10	349 141,50
408402	Frs fa a recevoir immo franc		9 120,00	-9 120,00
TOTAL DETTES SUR IMMOBILISATIONS		359 793,60	19 772,10	340 021,50
AUTRES DETTES				
419811	Clients avoirs a etablr tiers		0,01	-0,01
419812	Clients avoirs a etablr inter		2 403 600,00	-2 403 600,00
TOTAL AUTRES DETTES			2 403 600,01	-2 403 600,01
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428200	Provision congés payés	1 012 475,15	987 677,63	24 797,52
428210	Provision Compte Epargne Temps	111 764,96	87 998,39	23 766,57
428260	Provision prime precarite CDD	10 351,85	3 320,26	7 031,59
428410	Provision interressement		38 834,00	-38 834,00
428470	Provision interressement	55 392,00		55 392,00
428600	Personnel - Autres dettes	1 029 509,50	470 794,00	558 715,50
428630	Provision prime de vacances	1 831,97		1 831,97
428680	Provision heures supplementair	19 344,66	78 299,25	-58 954,59
438200	Prov charges s/congés payés	516 979,55	500 518,79	16 460,76
438210	Prov charges s/Compte Epargne	55 790,54	43 479,34	12 311,20
438260	Prov charges s/prime precarite	5 239,16	1 686,37	3 552,79
438600	Autres charges a payer	424 398,68	230 718,00	193 680,68
438630	Prov charges s/prime vacances	2 114,79		2 114,79
438640	Taxe effort de construction	46 417,51	36 283,20	10 134,31
438650	Taxe d'apprentissage	16 493,45	5 595,26	10 898,19
438660	Medecine du travail	18 678,82		18 678,82
438663	Contribution Sociale de Soli	43 999,74	43 999,00	0,74
438671	Prov Formation Professionnalis	25 564,69	9 869,80	15 694,89
438680	Prov charges s/heures suppleme	13 533,92	42 668,78	-29 134,86
448600	Etat - Charges a payer	8 757,00	7 457,00	1 300,00
448610	CVAE	109 474,00	60 257,00	49 217,00
448615	CFE / CET	3 751,00	-10 352,00	14 103,00
448620	Taxes foncieres	46 377,95	57 983,00	-11 605,05
448645	Taxe sur les vehicules des soc	30 907,82	30 948,00	-40,18
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		3 609 148,71	2 728 035,07	881 113,64
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT				
518600	Interets courus a payer		17 224,00	-17 224,00
TOTAL INTERETS COURUS SUR DECOUVERT			17 224,00	-17 224,00
TOTAL CHARGES A PAYER		6 322 362,24	6 629 466,94	-307 104,70

Charges et produits constatés
d'avance

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	Charges constatees d'avance	605 191,83	421 083,09	184 108,74
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		605 191,83	421 083,09	184 108,74
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
487000	Produits constatés d'avance	-9 542,77	-15 126,10	5 583,33
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-9 542,77	-15 126,10	5 583,33

Composition du capital social

Catégories de titres	à la cloture de l'exercice	Nombre de titres		Valeur nominale
		créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	21 000 000	-	-	2,00

Le capital s'élève à 42.000.000,00 Euros.

Les actions sont toutes entièrement libérées et à droit de vote simple.

Il n'existe pas de part bénéficiaire.

La société SARIA SE & Co. KG - Wernerstrasse 95 - 59379 SELM, filiale du groupe RETHMANN, détient 100 % du capital.

Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres au 31 décembre 2020		35 564 850
Variations en cours d'exercice		
<u>Report A Nouveau</u>		
Affectation résultat 2020	18 997 385	18 997 385
<u>Subventions d'Investissement</u>		
Subventions inscrites à Résultat	- 7 894	7 894
<u>Résultats</u>		
Affectation résultat 2020	- 18 997 385	
Résultat au 31 décembre 2021	30 064 299	11 066 914
<u>Provisions Réglementées</u>		
Dotations amortissements Dérogatoires	21 614	
Reprises amortissements Dérogatoires	- 36 207	14 593
Situation à la clôture de l'exercice		
Capitaux propres au 31 décembre 2021		65 606 662

Charges et produits exceptionnels

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Penalites, amendes fiscales	29	671200
Valeurs compta immo corporelle	222 818	675200
Valeurs compta actif demantele	18 248	675800
Charges exceptionnelles divers	100 000	678800
Dot aux amort derogatoires	21 615	687250
Dot aux prov chges exception	519 000	687500
TOTAL	881 709	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Prdts cessions immo corporelle	65 775	775201
Prdts cessions immo corporelle	424	775202
Quote-part des subventions	7 894	777000
Rep s/amort derogatoires	36 208	787250
Rep s/prov chges except	1 115 166	787500
TOTAL	1 225 466	

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Le poste d'IS est composé des éléments suivants

Répartition		Impôt dû/(économie)
Résultat courant avant impôt	27 474 177	
+Résultat exceptionnel	343 756	
-Impôt de l'exercice lié aux filiales intégrées fiscalement	2 185 442	(2 185 442)
-participation des salariés	(34 986)	
-Impôts sur les bénéfices	95 910	- 95 910
Total -		2 281 352

Engagements hors Bilan

Rubriques	Montant en K.E.
<u>CAUTIONS RECUES</u>	
Cautions bancaires reçues des fournisseurs	1 149
<u>CAUTIONS DONNEES</u>	
NEANT	
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>	
Bail de Clichy	3 170
Contrats de location de matériel	810
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>	
- Quotas de CO2	<u>QUANTITE</u> 79 797
<u>ENGAGEMENT DE CAUTION SOLIDAIRE EN GARANTIE DE PRÊTS</u>	
Caution solidaire de Saria Bio Industries AG & CO.	

La société SARIA SAS s'engage à maintenir son soutien financier aux filiales REFOOD BIOGAZ SAS, REFOOD SERVICE SAS, SARVAL OUEST SAS, STANVEN SN SAS en tant que de besoin jusqu'à la date d'approbation des comptes de l'exercice se clôturant le 31 décembre 2022.

Effectif moyen

Effectifs	Effectif moyen	
	2021	2020
Agent de maîtrise	50	44
Cadre	100	80
Employé	15	2
TOTAL		

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
RETHMANN SE & CO. KG - Selm WERNER STRASSE 95 - 59379 SELM	SE & CO. KG	90 000 000	100,00 %

CONSOLIDATION PAR LA METHODE DE L'INTEGRATION GLOBALE

Nom et siège de l'entreprise qui établit les états financiers consolidés
(PCG art. 833-2/9, 833-2/10 et 833-2/11) :

Le groupe dont l'entreprise fait partie en tant qu'entreprise filiale est la société
RETHMANN SE & Co. KG, dont le siège social est situé à Werner Straße 95
59379 Selm - Allemagne.

Le lieu où des copies des états financiers consolidés visés ci-avant peuvent être
obtenues est le siège social de la société RETHMANN SE & Co. KG.

Accroissements & Allègements

de la dette future d'impôt *

Rubriques	Montant
<u>IMPÔT DU SUR</u>	
Provisions réglementées	
Amortissements dérogatoires	37 599
Total accroissements	40 046
<u>IMPÔT PAYE D'AVANCE SUR</u>	
Provisions pour Indemnité Fin de Carrière	440 819
Contribution sociale de solidarité	11 000
Congés payés	-
Déficits fiscaux	3 146 441
Suramortissement	515
Total allègements	3 598 775
Evolution de la situation fiscale différée latente	(3 558 729)

* la société, pour déterminer ses impôts différés, utilise le taux de droit commun à 25 %.

Filiales et participations

Dénomination	Numero de SIREN	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis par la société	Caution et avais donnés par la société	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Chiffres d'affaires du dernier exercice écoulé	Résultats (Bénéfice/Perte) du dernier exercice clos
					Brute	Nette					
RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS											
FILIALES (plus de 50%)											
SOVAPAAC SAS	401 987 581	3 420 000	3 030 210	100.00%	4 401 832	4 401 832	283 903	-	-	9 270 489	(14 132)
SECANIM SUD-EST SAS	403 264 641	4 919 670	18 562 720	100.00%	13 173 065	13 173 065	1 801 222	-	8 034 918	75 750 624	6 939 541
SECANIM CENTRE SAS	403 264 161	2 951 805	12 518 204	100.00%	7 089 409	7 089 409	3 479 884	-	6 440 623	49 979 763	3 906 897
BIONERVAL HAUTS DE FRANCE SAS	449 628 098	1 376 908	(354 834)	100.00%	1 509 463	1 509 463	3 475 000	-	-	2 544 492	(1 149 915)
REFOOD BIOGAZ SAS	479 939 209	3 937 000	(2 154 297)	100.00%	8 195 390	8 195 390	7 203 039	-	-	12 237 694	(1 976 776)
BIOGASYL SAS	492 607 338	187 000	3 466 795	85.00%	4 867 132	4 867 132	-	-	241 445	2 307 975	588 610
VALDIS SAS	479 940 553	3 242 100	5 112 182	62.53%	2 027 294	2 027 294	735 100	-	-	5 148 946	416 741
REFOOD SERVICE SAS	418 933 495	4 200 000	110 323	100.00%	4 200 000	4 200 000	5 654 274	-	-	20 205 436	(747 055)
STANVEN SN SAS	444 575 856	7 537 000	(5 810 354)	100.00%	15 417 000	-	4 097 207	-	-	5 656 382	(1 302 686)
KERVALIS SAS	403 264 252	4 246 821	9 486 931	100.00%	5 443 528	5 443 528	1 401 522	-	6 169 398	52 371 647	1 838 184
SARVAL OUEST SAS	403 264 450	2 019 998	(13 138 810)	100.00%	5 868 485	-	11 989 912	-	-	31 308 727	(9 708 318)
SECANIM BRETAGNE SAS	403 264 757	3 000 895	18 187 023	100.00%	7 372 976	7 372 976	-	-	7 168 657	49 911 278	7 972 766
BIOCEVAL SAS	403 264 898	3 450 000	5 692 255	100.00%	4 588 879	4 588 879	-	-	984 212	21 933 183	1 011 711
MAGGY SAS	344 618 624	80 154	2 338 151	50.08%	1 830 453	1 830 453	3 663 500	-	-	11 376 044	832 197
GELTRAN	348 955 543	153 000	2 217 151	51.00%	77 749	77 749	-	-	-	13 499 735	328 314
KERVALIS ARMOR SAS	384 153 862	3 050 000	5 904 859	100.00%	13 712 974	10 680 195	-	-	770 703	24 003 523	1 481 259
ORGANICS2POWER SAS	840 959 431	5 000	(1 834)	100.00%	5 000	5 000	20 000	-	-	-	(2 076)
PETFOOD & FEED SAS	851 005 975	50 000	44 554	100.00%	50 000	50 000	-	-	-	-	(2 036)
SARVAL - RHONE CUIRS SAS	411 586 431	200 000	(265 882)	100.00%	2 993 342	1 922 480	619 520	-	-	4 827 712	(682 832)
METALG SAS	514 346 394	50 000	35 336	100.00%	67 500	67 500	-	-	-	-	(2 819)
PARTICIPATIONS (de 10% à 50%)											
SOPA (chiffres 2021 non communiqués à date)	312 540 958	-	-	40.00%	153 648	153 648	-	-	40 966	-	-
ESTENER SAS	450 036 967	5 171 600	20 374 307	33.34%	2 902 238	2 902 238	-	-	951 660	86 846 681	5 707 563
SARIEC SAS	523 670 339	50 000	24 051	50.00%	32 000	32 000	-	-	-	-	(2 295)
RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES OU PARTICIPATIONS											
Autres filiales françaises					2 648	-					
					Totaux	105 982 005	80 590 231	44 424 083			

Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

Rubriques	Dotation	Reprise	Montant
RESULTAT DE L'EXERCICE			30 064 300
Impôt sur les bénéfices			-2 281 352
RESULTAT AVANT IMPOT			27 782 948
Provisions sur immobilisations			
Provisions relatives aux stocks			
Provisions sur autres actifs			
Amortissements dérogatoires	21 614	36 207	-14 593
Provisions spéciales réévaluation			
Plus-values réinvesties			
PROVISIONS REGLEMENTEES	21 614	36 207	-14 593
AUTRES EVALUATIONS DEROGATOIRES			
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)			27 768 355

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2021	Total 31/12/2020	%
Proteines	6 492 546	19 455 622	25 948 168	21 419 933	21,14 %
Graisse & corps gras	7 102 612	34 089 980	41 192 592	28 196 401	46,09 %
Prestations de collecte	40 376 980	181 800	40 558 780	16 520 135	145,51 %
Autres recettes	9 225 965		9 225 965	32 393 954	-71,52 %
Produits divers	58 273		58 273	1 573 3 603,48	%
Autres coprs gras	2 403 251	99 807	2 503 058		
TOTAL	74 036 544	45 450 292	119 486 836	98 531 995	21,27 %

SARIA
Société par Actions Simplifiée
au capital de 42.000.000 €
24, rue Martre – 92110 CLICHY
552 002 255 RCS NANTERRE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 4 JUILLET 2022**

Certifié conforme par le Président

«

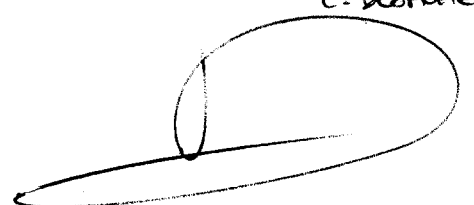
...

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021, d'un montant de 30.064.299,81 €, en totalité au compte de « report à nouveau ».

... »


Le Président
Arnaud BECARD


C. DESARRE

SARIA
SAS au capital de 42.000.000 €
24, rue Martre – 92110 CLICHY
552 002 255 RCS NANTERRE
(la « Société »)

POUVOIR

Le soussigné,

Arnaud BECARD, agissant en qualité Président de la société SARIA,

Donne, par les présentes, pouvoir (indifféremment) à :

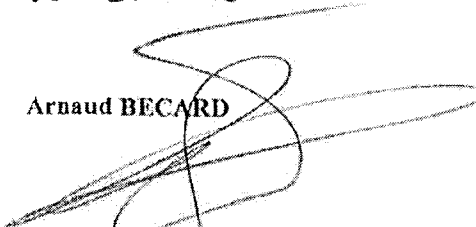
- Madame Fanni SZOKE, Juriste SARIA
- Madame Charlotte DESACHE, Directrice Juridique Adjointe SARIA,
- Monsieur Benoît ZAPP, Directeur Juridique et Conformité SARIA,

de déposer au Tribunal de commerce compétent tous dépôts, immatriculations, modifications et radiations au Registre du Commerce et des Sociétés concernant ladite Société, y compris par voie dématérialisée.

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

13/02/2023

Arnaud BECARD



**Monsieur le Greffier du Tribunal de
commerce de Nanterre**

Service DPCA
4 rue Pablo Neruda
92000 Nanterre

CONFIDENTIEL

Clichy, le 21 avril 2023

Par lettre recommandée AR : 2C 163 198 7041 8

Vos Réf. : C5_BIL * 2011B04669 * RBE6 * 2023/34712 * 552002255

Objet : suite « renvoi du dossier non régularisé »

Monsieur le Greffier,

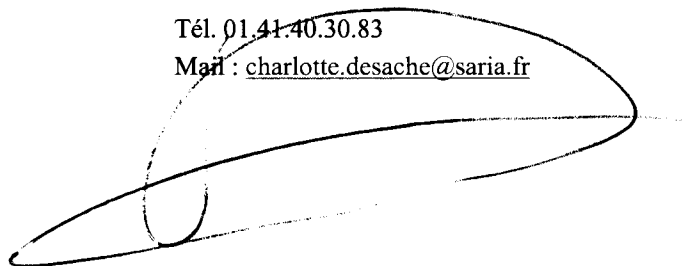
En réponse à votre courrier du 7 avril dernier, veuillez trouver les rapports CAC manquants, accompagnés du dossier tel que précédemment envoyé le 30 mars 2023.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir nous adresser par retour de courrier les certificats de dépôt associés ainsi que la facture.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Greffier, en l'assurance de notre parfaite considération.

Charlotte Desaché
Tél. 01.41.40.30.83
Mail : charlotte.desache@saria.fr





Monsieur le Greffier du Tribunal de
commerce de Nanterre
Service DPCA
4 rue Pablo Neruda
92000 Nanterre

CONFIDENTIEL

Clichy, le 22 février 2023

Par lettre recommandée AR : 2C 163 198 7059 3

Copie : comptesannuels@greffe-te-nanterre.fr

Vos Réf. : RG n°2023001967 / SARIA (RCS NANTERRE 552002255 – 2011 B 4669)

Objet : Réponse à la notification d'une ordonnance portant injonction de déposer les comptes annuels datée du 6 février 2023

Monsieur le Greffier,

Nous faisons suite à la notification de l'ordonnance portant injonction de déposer les comptes annuels datée du 6 février dernier, afin de vous informer de la régularisation de notre situation.

En effet, nous avons d'ores et déjà procédé au dépôt des comptes annuels de la société, et ce pour les trois derniers exercices (à savoir : 2019, 2020 et 2021), via la plateforme dédiée de l'Inpi. Afin d'en attester, vous trouverez en PJ les pièces justificatives.

Par ailleurs, nous avons, en sus des frais associés auxdites formalités de dépôt des comptes, acquitté les frais associés à l'ordonnance portant injonction, s'élevant à 22,85 €. Nous joignons également à la présente, le justificatif associé.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Greffier, en l'assurance de notre parfaite considération.


Arnaud Bécard
Président

Annexes :

- justificatifs des dépôts sur la plateforme de l'Inpi
- justificatifs des paiements associés aux dépôts et aux frais associés à l'ordonnance



SARIA – Siège social : 24, rue Martre – 92110 Clichy – France
S.A.S. au capital de 42 000 000 euros - RCS Nanterre 552 002 255

**Monsieur le Greffier du Tribunal de
commerce de Nanterre**
Service DPCA
4 rue Pablo Neruda
92000 Nanterre

CONFIDENTIEL

Clichy, le 30 mars 2023

Par lettre recommandée AR : 2C 163 198 7048 7

Vos Réf. : RG n°2023001967 / SARIA (RCS NANTERRE 552002255 – 2011 B 4669)

Objet : suite au rejet des formalités de dépôt des comptes réalisées sur la plateforme INPI

Monsieur le Greffier,

Suite à un échange de mails avec vos services, nous comprenons que les formalités de dépôt des comptes annuels de notre société (exercices : 2019, 2020, et 2021) réalisées via la plateforme de l'INPI en février dernier n'ont pu aboutir - cf. échange de mails en PJ.

Dans ces conditions, et comme demandé par vos services, vous trouverez ci-joint le dossier papier.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir nous adresser par retour de courrier les certificats de dépôt associés ainsi que la facture.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Greffier, en l'assurance de notre parfaite considération.

Charlotte Desaché
Tél. 01.41.40.30.83
Mail : charlotte.desache@saria.fr